

Sur la corde à l'essai ; position facultative réglementaire.

Le tir s'effectuera sur silhouette mesurant 1 m. 30 centimètres de hauteur, 0 m. 42 centimètres de largeur, divisée en quatre zones, comptant 1, 2, 3, 4 points.

Une série fixe de huit balles par tireur, dont deux balles d'essai au gré des tireurs.

Le classement se fera par le plus de points obtenus, le barrage se fera par le nombre de balles mises en cible, en 5 un point sera affecté à la plus belle balle.

80 pax seront affectés à ce concours, objets d'art, médaille, objets d'utilité, etc.

Le concours est gratuit et aura lieu par quatre divisions, il y aura des prix équivalents pour chaque division.

En supplément, il sera attribué au sort entre tous les tireurs ayant pris part au concours, des primes en espèces.

Première prime, 50 fr.; deuxième prime, 25 fr.; troisième prime, 15 francs.

Les intéressés sont priés de déposer le présent règlement, car il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

I. COMITÉ

La Bande à "Fifi Volard" fait sa réapparition

UN IMPORTANT CBRIOLOGIE RUE COBERT

On sait que l'été dernier une bande de malfaiteurs, connues sous le nom de la "bande à Fifi Volard" commis de nombreux cambriolages à Roubaix et dans les environs. Ces malandrins s'étaient fait une spécialité de dévaliser les maisons dont les habitants s'absentent pendant la saison estivale. Après une double capture opérée rue des Vosges, la bande semble dispersée. On l'avait même oublié.

Mais les malfaiteurs, à l'approche de l'été veillaient. Ils viennent brusquement de se rappeler à l'attention du public. Et leur premier exploit de la saison qui s'ouvre leur a été très profitable.

RETOUR DE VOYAGE

Après une absence d'une quinzaine de jours, Mme Emile Briet, demeurant rue Colbert, 46, rentrait chez elle, jeudi matin, vers six heures et demie.

Elle voulut ouvrir la porte de la rue, mais la clé, ne parvenait pas à faire fonctionner la serrure. Ses efforts étaient inutiles, Mme Briet fit mander un serrurier. Celui-ci escala la maison d'un échelle un mur séparant la maison d'un terrain vague situé à l'angle des rues Colbert et Mirabeau. Il constata que la porte de derrière était ouverte. La serrure de la porte d'entrée avait été immobilisée au moyen d'un clou, ce qui explique pourquoi Mme Briet n'avait pu l'ouvrir.

LA MAISON CAMBRIOLEE

Ce que la propriétaire de la maison avait redouté en constatant qu'elle ne pouvait entrer chez elle s'était malheureusement produit. L'immeuble avait reçu la visite des cambrioleurs !

Ceux-ci avaient d'escalader le mur séparant la maison du terrain vague précis. Ils avaient d'autant mieux pu s'introduire dans ce terrain, qu'il existe une ouverture dans la haie, du côté de la rue Mirabeau. Une fois dans le jardin de Mme Emile Briet, ils fracassèrent la porte de derrière en exigeant de vigoureuses pesées à l'aide d'un instrument qui trouvèrent dans une dépendance.

Toutes les pièces du rez-de-chaussée et de l'étage furent minutieusement inspectées par les malandrins. A l'étage ils durent même faire sauter plusieurs portes et fracturer divers meubles. Le contenu de ceux-ci fut jeté dans le parc.

Partout régnait un désordre indescriptible.

LE BUTIN

Cet exploit de cambrioleurs a été pour eux d'un bon rapport. Outre la disparition de deux bracelets en or, Mme Emile Briet a constaté l'absence d'une somme de six cent cinquante francs en billets de banque et en or.

Parmi l'argent volé se trouvait une pièce de cinquante francs.

FIFI VOLARD

Les cambrioleurs ont tenu à laisser un souvenir de leur passage.

Sur un meuble, placé bien en évidence Mme Briet a découvert un billet sur lequel l'un des mystérieux visiteurs aurait écrit : "Vive la bande à Fifi Volard!"

C'est ce qui fait présumer que l'on se trouve en présence de la bande qui a commis de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

L'ENQUETE

Dès qu'elle fut remise de l'émotion éprouvée en constatant ce vol audacieux, Mme Briet, fit prévenir M. Barthouil, commissaire de police du 2^e arrondissement. C'est ce qui a déclenché l'enquête qui a été menée par de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

LE BUTIN

Cet exploit de cambrioleurs a été pour eux d'un bon rapport. Outre la disparition de deux bracelets en or, Mme Emile Briet a constaté l'absence d'une somme de six cent cinquante francs en billets de banque et en or.

Parmi l'argent volé se trouvait une pièce de cinquante francs.

FIFI VOLARD

Les cambrioleurs ont tenu à laisser un souvenir de leur passage.

Sur un meuble, placé bien en évidence Mme Briet a découvert un billet sur lequel l'un des mystérieux visiteurs aurait écrit : "Vive la bande à Fifi Volard!"

C'est ce qui fait présumer que l'on se trouve en présence de la bande qui a commis de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

L'ENQUETE

Dès qu'elle fut remise de l'émotion éprouvée en constatant ce vol audacieux, Mme Briet, fit prévenir M. Barthouil, commissaire de police du 2^e arrondissement. C'est ce qui a déclenché l'enquête qui a été menée par de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

LE BUTIN

Cet exploit de cambrioleurs a été pour eux d'un bon rapport. Outre la disparition de deux bracelets en or, Mme Emile Briet a constaté l'absence d'une somme de six cent cinquante francs en billets de banque et en or.

Parmi l'argent volé se trouvait une pièce de cinquante francs.

FIFI VOLARD

Les cambrioleurs ont tenu à laisser un souvenir de leur passage.

Sur un meuble, placé bien en évidence Mme Briet a découvert un billet sur lequel l'un des mystérieux visiteurs aurait écrit : "Vive la bande à Fifi Volard!"

C'est ce qui fait présumer que l'on se trouve en présence de la bande qui a commis de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

L'ENQUETE

Dès qu'elle fut remise de l'émotion éprouvée en constatant ce vol audacieux, Mme Briet, fit prévenir M. Barthouil, commissaire de police du 2^e arrondissement. C'est ce qui a déclenché l'enquête qui a été menée par de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

LE BUTIN

Cet exploit de cambrioleurs a été pour eux d'un bon rapport. Outre la disparition de deux bracelets en or, Mme Emile Briet a constaté l'absence d'une somme de six cent cinquante francs en billets de banque et en or.

Parmi l'argent volé se trouvait une pièce de cinquante francs.

FIFI VOLARD

Les cambrioleurs ont tenu à laisser un souvenir de leur passage.

Sur un meuble, placé bien en évidence Mme Briet a découvert un billet sur lequel l'un des mystérieux visiteurs aurait écrit : "Vive la bande à Fifi Volard!"

C'est ce qui fait présumer que l'on se trouve en présence de la bande qui a commis de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

L'ENQUETE

Dès qu'elle fut remise de l'émotion éprouvée en constatant ce vol audacieux, Mme Briet, fit prévenir M. Barthouil, commissaire de police du 2^e arrondissement. C'est ce qui a déclenché l'enquête qui a été menée par de nombreux vols avec effraction au cours de l'été 1912.

LE BUTIN

Cet exploit de cambrioleurs a été pour eux d'un bon rapport. Outre la disparition de deux bracelets en or, Mme Emile Briet a constaté l'absence d'une somme de six cent cinquante francs en billets de banque et en or.

Le secrétaire annonce à l'Assemblée que par suite de l'entreveille qu'il a eue avec M. Léon Lefebvre, ce dernier continuera sa collaboration au Fonds Roubaïsien contre le Chômage Involontaire.

M. Duquenne dépose sur le bureau du Fonds Roubaïsien les vœux suivantes, adoptées par le Congrès Mutualiste de Montpellier :

Premier vœu. — Que dans la prochaine révision de la loi du 24 avril 1912, il soit ajouté, dans le texte de la 5^e de l'article I, à la suite des mots : « assurer à leurs membres participants et à leur famille des secours en cas de maladie, de blessures, d'infirmités », les mots : « ou de chômage involontaire ».

Deuxième vœu. — L'assurance professionnelle contre le risque de chômage, basée sur les méthodes proposées par la Mutualité, donné les meilleures garanties pour assurer l'indemnité donnée l'état de la législation mutualiste.

Troisième vœu. — Que les groupements mutualistes créent dans les bureaux de placement gratuit en faveur de leurs membres et que les pouvoirs publics les encouragent en leur accordant des subventions.

Quatrième vœu. — L'assurance professionnelle contre le risque de chômage, basée sur les méthodes proposées par la Mutualité, donne les meilleures garanties pour assurer l'indemnité donnée l'état de la législation mutualiste.

Cinquième vœu. — Que l'effort soit tenté en vue de l'expérimentation de la méthode mutualiste pure, soit par les sociétés de secours mutuels, soit par les Unions de sociétés.

Sixième vœu. — Car c'est justement sa contribution à la réalisation de l'assurance contre l'inégalité et la vieillesse, que la Mutualité deviendra un véritable préventif contre le chômage involontaire.

Septième vœu. — Dans le cas où l'insuffisance des résultats obtenus par l'assurance facultative conduirait le gouvernement à voter une loi d'assurance obligatoire, les adhérents aux caisses mutualistes ne devront pas être soumis à l'assurance obligatoire de plus, tout travailleur conservera son droit à l'assurance sociale officielle pour adhérer à une caisse mutualiste.

Huitième vœu. — Le Congrès est d'accord que l'effort soit tenté en vue de l'expérimentation de la méthode mutualiste pure, soit par les sociétés de secours mutuels, soit par les Unions de sociétés.

Nineième vœu. — Les deux jeunes hommes arrêtés furent conduits au poste et interrogés par M. Barthouil. Ils déclareront se nommer Vanoté, 25 ans, et Démeyer, 24 ans, demeurant rue Desaix, 19, et Edouard Delafret, 17 ans, sans profession, demeurant rue Flacque, 16. Ils ont déclaré que ne connaissaient pas les jeunes gens avec qui ils se trouvaient.

L'enquête sera continuée ce matin. La police vérifiera l'identité des deux jeunes gens arrêtés.

UN ARRESTATION POUR VOL. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant du Parquet de Lille, l'agent de sûreté Carrette, a mis en état d'arrestation, jeudi soir, un journaliste, J. Demeyer, demeurant rue du Fontenoy, 39.

Cet individu, qui est inculpé de vol de tissus sur ses camions, a été arrêté au dépôt. Il sera déféré aujourd'hui vendredi, à la main-d'œuvre de Lille.

LES VOLIS DE BICYCLES. — Dernièrement, la police réussissait à mettre la main sur un individu qui s'était emparé d'un vélo déposé rue Nain, à Roubaix. Interrogé dernièrement, par le juge d'instruction Delafret, cet individu, un nommé Henri Vandepetrem, âgé de 17 ans, a déclaré que s'il avait aussi la bicyclette c'était pour s'en servir d'acheteur et de garant.

UN VOL DE BICYCLES. — Cinq individus ont été arrêtés au cours de l'après-midi, à la suite d'un vol de bicyclette à Roubaix.

UN SUICIDE POUR VOL. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.

UN VOL DE BICYCLES. — Le Congrès a également été informé que dans le comté de Roubaix, deux hommes ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes.